

Communiqué de Presse

Samu-Urgences de France prend connaissance avec consternation de la gestion par l'Agence Régionale de Santé de Franche Comté de l'organisation de la prise en charge des appels d'urgence et de permanence des soins dans la Région.

Le décalage est inacceptable entre les annonces publiques en apparence constructives et la mise en demeure faite aux professionnels du Samu Nord-Franche-Comté de cesser toute activité de régulation médicale avant la fin de l'année.

Cette décision précipitée se fonderait, entre autre, sur un audit réalisé par un professionnel des télécommunications n'ayant aucune qualification dans la gestion des urgences médicales.

Samu-Urgences de France, qui avait réalisé un audit dans le cadre de l'articulation territoriale mise en œuvre en 2004, demande que cette décision de fermeture soit, pour le moins, suspendue et que la situation de la régulation médicale dans cette Région fasse l'objet d'une étude sérieuse et crédible.

Marc GIROUD

Président de Samu-Urgences de France
+336 07 75 53 37

Samu Urgences de France
<http://www.samu-urgences-de-france.fr>